



Communiqué de presse

Politique de la ville : l'Etat et la Caisse des dépôts renforcent leur engagement en faveur du développement et de la transformation écologique des quartiers politique de la ville

Nanterre, le 7 mai 2025

Juliette Méadel, ministre déléguée en charge de la Ville, et Olivier Sichel, directeur général par intérim du groupe Caisse des Dépôts, réaffirment leur engagement conjoint en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour la période 2025-2027.

Au travers d'une convention qui couvre la période 2025-2027, l'Etat et la Caisse des Dépôts renouvellent leur cadre partenarial et renforcent leurs ambitions pour ces territoires. Ainsi, sur la période 2025-2027, la Banque des Territoires mobilisera une enveloppe de 350 M€ de fonds propres, en augmentation de 5% par rapport à la période précédente (2022-2024).

L'Etat est particulièrement engagé pour déployer la politique de la ville, qui consiste à réduire les inégalités territoriales entre les quartiers les plus défavorisés sur le plan économique et social et les autres territoires. Elle s'adresse à 6 millions d'habitants, répartis dans 1609 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. La Caisse des Dépôts prend toute sa part à cette politique publique. Elle est un acteur historique du renouvellement urbain et des politiques en faveur des quartiers prioritaires qui figurent au cœur de ses missions d'intérêt général, notamment au travers de l'action de Banque des Territoires en apportant son appui technique et en contribuant massivement au financement des projets de transformation des quartiers. La Banque des Territoires a ainsi prêté plus de 30 Md€ en faveur des QPV depuis 2004, dont plus de 3 Md€ pour la seule année 2024.

Juliette Méadel, Ministre déléguée chargée de la ville : « *L'État et la Banque des Territoires unissent leurs forces avec un engagement financier de 350 millions d'euros, somme inédite, pour transformer durablement les quartiers prioritaires sur la période 2025-2027, conformément aux orientations voulues. Notre objectif est clair : améliorer concrètement la vie des habitants et renforcer l'attractivité de ces territoires. Ensemble, nous bâtissons des quartiers d'avenir.* »

Olivier Sichel, directeur général par intérim de la Caisse des Dépôts déclare : « *Notre action en faveur des QPV est basée sur une conviction : territoires majeurs pour notre cohésion sociale, ces quartiers méritent une mobilisation accrue des acteurs publics mais aussi du secteur privé. S'ils sont dits difficiles c'est en raison de l'ampleur, la diversité et l'intrication des défis à surmonter pour les transformer ; c'est pourquoi la Banque des Territoires met sa force de frappe au service des habitants des QPV et des élus des communes concernées.* »

La Banque des Territoires entend ainsi renforcer son soutien aux projets portés par les collectivités locales et le secteur privé dans les QPV, et plus particulièrement pour :

- **Soutenir le développement économique dans les quartiers** : commerce, économie sociale et solidaire, accompagnement et insertion des jeunes dans l'activité économique, et soutien à l'entrepreneuriat en mobilisant 120 M€ en faveur du programme « Entrepreneuriat quartiers 2030 » opéré par Bpifrance.
- **Améliorer le logement** en continuant à prêter massivement aux bailleurs sociaux, dont plus de 30% du parc est situé en QPV, et en contribuant à accélérer le déploiement du deuxième programme de renouvellement urbain (NPNRU) porté par l'ANRU et les programmes de résorption de l'habitat indigne portés par l'ANAH.
- **Favoriser l'accès de la population des QPV aux services essentiels**, via son soutien au programme France Services, piloté par l'Etat, et en développant le financement de crèches et de centres de santé en QPV.
- **Accélérer la transformation écologique des quartiers**, en proposant aux bailleurs sociaux des prêts innovants pour le raccordement aux réseaux de chaleur et les rénovations les plus lourdes, dites « de seconde vie du bâtiment ». En outre, la Caisse des Dépôts finance à hauteur de 2 M€ la consultation internationale « Quartiers de demain » lancée par l'Etat pour 10 projets en QPV exemplaires de la transition écologique.

Pour rapprocher encore leur action, la Caisse des Dépôts co-animera avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la mise en œuvre des volets investissements des nouveaux contrats de ville, qui permettront de mieux identifier et de mieux accompagner les projets créateurs d'activité dans les quartiers. A ce titre, l'Etat et la Caisse des Dépôts cofinanceront 30 postes dédiés à ce dispositif au sein d'acteurs publics territoriaux.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tel : 06 07 58 65 19

Aurélien Imbert – aurélien.imbert@caissedesdepots.fr – Tel : 06 40 73 59 04